### Article 8 – Sensibilisation

#### Question 8 : Donner des renseignements sur :a) Les plans d’action et les stratégies adoptés et exécutés aux niveaux fédéral, régional et communautaire pour faire connaître les droits des personnes handicapées et la Convention ;

##### Un cadre institutionnel trop complexe, éternellement méconnu

Le BDF constate que les citoyens n’ont pas une vue d’ensemble de leurs droits. Les réformes successives de l’Etat belge ont rendu le paysage réglementaire trop complexe et, donc, difficilement compréhensible.

De nombreux citoyens n’activent pas leurs droits car ils ne les connaissent pas. Le « non take up » est devenu une réalité très importante. C’est le cas pour l’ensemble des droits sociaux, mais cela a été clairement mis en évidence pour les droits aux allocations de personnes handicapées : beaucoup de demandes d’ouvertures de droits sont rejetées pour des motifs médicaux ou de renseignements non fournis.

##### Le « non recours aux droits » de plus en plus fréquent

Le « non recours aux droits » (*non take-up*) est une des causes de la **pauvreté dans laquelle vit une personne handicapée sur quatre en Belgique**.[[1]](#footnote-1) La complexité des processus pour obtenir l’ouverture des droits est telle qu’elle décourage les intéressés de faire le nécessaire. Ils se trouvent « devant une montagne » et abandonnent : «… apparait donc toute la contradiction dont sont victimes les personnes entre le besoin évident de reconnaissance de droits (éligibilité indiscutable) et la lourdeur des démarches qui constituent des freins à l’accès aux droits… ».[[2]](#footnote-2)

##### Des actions de sensibilisation restreinte ou inexistantes

Au niveau de la Communauté germanophone, les mesures auxquelles le gouvernement fait référence en réponse aux question du Comité des droits sont des mesures qui datent de plus de 6 ans. Depuis, plus rien n’a été fait alors que, sur le terrain, on constate qu’il reste beaucoup de situations où les personnes en situation de handicap ne bénéficient pas de ce dont ils ont besoin.

Au niveau de la Région flamande, le gouvernement répond à cette question en mettant en avant des campagnes de sensibilisation qui ont eu lien en 2016, 2018 et 2019. Dans les faits, ces campagnes étaient très restreintes.

Pour ce qui est des autres niveaux de pouvoir constitutifs de la Belgique fédéral, les actions de sensibilisation sont inexistantes ou restreintes à un public très restreint, généralement déjà conscientisé. La seule communication d’ampleur est une action de type « téléthon », Cap 48, qui joue sur la sensiblerie pour récolter des fonds pour venir en aide aux personnes en situation de handicap… On est loin de la sensibilisation dont l’UNCRPD a besoin.

Pour le reste, **l’essentiel des efforts de sensibilisation sont le fait des organisations de personnes en situation de handicap**. Elles sont donc généralement limitées au public de ces organisations et **ne touchent pas l’ensemble de la population**.

L’UNCRPD et les plan d’action handicap des communautés et des régions nécessitent des campagnes de sensibilisation « grand public » pour que ses principes soient transformés en résultats tangibles, avec le soutien de l’ensemble de la population.

Pour que l’UNCRPD prenne complètement ses effets, il faudrait pourtant que l’ensemble de la population soit sensibilisé. Le rôle de promotion de l’UNCRPD a été attribué au « Mécanisme indépendant » qui est positionné dans UNIA. Jusqu’à présent, il n’a pas développé beaucoup d’actions destinées au « grand public ».

Illustration : campagne handicap & sdg développée par le BDF sur base d’un travail initial de l’EDF. Le mécanisme indépendant ne devrait-il pas s’inspirer de ce type d’outil …

#### Question 8 : Donner des renseignements sur : Les mesures particulières prises pour diffuser une image positive des personnes handicapées et éradiquer les idées fausses et les stéréotypes à leur égard, en particulier dans les médias ;

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les personnes en situation de handicap ne sont pas particulièrement visibles sur les chaînes de la RTBF et de RTLTVI. Quand elles le sont, c’est au travers d’émissions telles que l’opération CAP 48, une opération de récolte de fonds qui, par définition doit jouer beaucoup sur la sensiblerie pour attirer les dons. Ceci est en partie compensé par le fait que les fonds sont utilisés pour financer des projets qui sont sélectionné pour leur caractère positif et dont les reportages donnent une image plutôt positive… Ce type d’opération est toujours ambivalent : si elle existe, n’est-ce pas parce que le politique ne joue pas son rôle en soutenant les projets financés par l’opération ???

Au total, il y a toujours un manque de valorisation des personnes en situation de handicap sur leurs compétences et le regard reste axé sur les pôles handicap/maladie et sur la « pitié »… Nous restons très éloigné du contenu de l’UNCRPD !

Par ailleurs, le BDF déplore que les médias ne s’empare pas de la journée internationale 3/12 pour véhiculer des images positives et fortes.

Le BDF demande aux responsables de médias d’initier un travail de fond

* pour faire en sorte que le regard de la société porte sur la personne plutôt que sur le handicap
* pour sensibiliser les annonceurs et les groupes de media au fait qu’une large part des spectateurs, auditeurs, lecteurs, surfers sont des personnes en situation de handicap
* pour diffuser des informations accessibles (FALC/ langue des signes / sites accessibles…)
* pour que cela devienne la norme et non plus exceptionnel ou lié à une action ?
* pour développer une culture mixte (PSH et non PSH) via les livres, des jeux, des pièces de théâtre, des films, des dessins animés,…

Illustrations : Campagnes associatives telle que celles de la Ligue Braille en TV ou la campagne de photos du GAMP sur facebook (comment tourner cela ?)

En Communauté flamande, il existe effectivement quelques programmes ou initiatives, mais ceux-ci restent des exceptions. La personne en situation de handicap est donc souvent présentée de manière monotone, soit comme une victime, soit comme un héros : malgré leur handicap, ils accomplissent un exploit admirable, par exemple un voyage lointain, l'ascension d'une montagne…

A ce titre, une polémique a pris un tour très tranché en Flandre en 2022, autour de séries télévisées diffusées en Flandre depuis plusieurs années : « Down the Road » qui relate le voyage en Thaïlande d’un groupe de jeunes porteurs du syndrome de Down et « Out of Office » qui présente des personnes qui solutionnent leur *burn out* dans une ferme thérapeutique, en compagnie de personnes en situation de handicap.

Concrètement, Willam Boeva, un comédien connu en Flandre, lui-même en situation de handicap a pris la plume pour dénoncer une « idéalisation du handicap qui fini par en fausser la réalité et par le minimiser » et d’ajouter : « Les personnes handicapées ne sont pas là pour vous faire sentir mieux mais pour vivre leur propre vie».

La sortie médiatique de William Boeva a fait grand bruit[[3]](#footnote-3) et semble devoir aboutir à une prise de conscience et à une évolution positive de l’image de la personnes en situation de handicap à l’écran en Flandre. Le ministre des médias s’est d’ailleurs exprimé en faveur de l’approche qu’à la BBC depuis de nombreuse années en confiant des postes de présentation à des personnes en situation de handicap

Les programmes sont également exclusifs, ils ne tournent qu'autour de la personne en situation de handicap. Une approche inclusive signifierait que la personne en situation de handicap peut également être présentateur d'informations, chroniqueuse ou chroniqueur d’une émission sportive, participer à un jeu télévisé ou jouer dans une série télévisée sans faire l’objet d’un traitement qui la travestit en un être exceptionnel. Le contrat de gestion de la VRT 2021-2025 comprend un engagement de la VRT à garantir la présence à l'écran de personnes handicapées pas uniquement en fonction de leur handicap spécifique. En outre, la VRT aspire à accroître la diversité au sein de son personnel. Il s'agit uniquement d'un engagement. Il reste donc du travail à faire dans ce domaine.

En communauté germanophone, La BRF (Service public de Radio/TV en langue allemande) ne fait aucun effort pour adapter ses émissions aux besoins spécifiques des personnes handicapées. Il n’y a eu aucune initiatives en ce sens à ce jour !

Seule exception, fin 2021, la BRF a diffusé gratuitement les clips « Développement durable et handicap » produits par le BDF et l’EDF. Au total, il y a eu 68 passages. Cependant, fournir du contenu télévisuel n’est pas le rôle premier du BDF…

Le projet « DG Inclusiv » existait déjà avant 2014 et n'est pas nouveau. Il consiste à organiser des échanges formels entre des publics cibles (classes associations culturelles, personnel des services publics,....) et des personnes porteuses d'un handicap, basées sur l'expérience de ces derniers.

L'initiative devait être évaluée et étendue. Dans son plan d'action[[4]](#footnote-4), le gouvernement avait prévu d'en faire le projet phare en matière de sensibilisation[[5]](#footnote-5).

Le projet n'a pas évolué dans ce sens et aucune croissance d'activité n’a été constatée.

##### Capacitisme et validisme

Le « capacitisme » aussi appelé « validisme » est un système qui fait des personnes dites « valides » la norme sociale[[6]](#footnote-6). Comme le souligne la Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées cela conduit à des préjugés sociaux et à des discriminations envers les personnes en situation de handicap car il influence la législation, les politiques et les pratiques [[7]](#footnote-7). De ce fait, il a un rôle structurant sur l’organisation de la société belge et doit être combattu.

Le BDF estime qu’il est nécessaire de mener des campagnes de sensibilisation contre le capacitisme et/ou contre le validisme [[8]](#footnote-8).

#### Question 8 : Donner des renseignements sur : c) La façon dont les organisations qui représentent les personnes handicapées ont été associées à l’élaboration et à la mise en œuvre de plans et de stratégies de sensibilisation, ainsi que les effets de ces plans et stratégies.

Il faut créer des ponts entre les médias et les associations représentatives de personnes en situation de handicap pour créer et accompagner des projets en commun.

Dans les faits, les collaborations avec le secteur associatif sont extrêmement rares. Le plus souvent elles sont à l’initiative du secteur et très rarement des politiques. De plus, il faudrait pouvoir donner les moyens au secteur pour effectuer ce travail pleinement : les équipes sont déjà submergées de travail.

Ce qui serait tout à fait réalisable et qui malheureusement ne se fait pas encore, se serait de rendre obligatoire la demande d’un avis l’organe d’avis des personnes handicapées correspondant sur les plans et stratégies de sensibilisation et sur les contrats programme des chaînes de télévision publiques.

Dans les réponses aux questions, le BDF trouve la phrase suivante à ce sujet :"...Au niveau de la Communauté flamande et de la Région flamande, les organisations de personnes handicapées ... sont non seulement impliquées dans de nouvelles campagnes de sensibilisation par le biais de groupes de réflexion, mais aussi dans la conception, le développement ou le renouvellement d'outils de sensibilisation ou d'information. Le GRIP, un partenaire important pour la sensibilisation...".

Les organisations représentatives des personnes en situation de handicap existant en Flandre et membres du BDF confirment qu’elles n’ont pas été consultées. Sans préjuger de la qualité de l’apport de GRIP en la matière, le BDF s’interroge sur le fait pour un exécutif de choisir une seule organisation à consulter. Est-ce la meilleure approche ? Est-ce une bonne manière de garantir la pluralité des points de vue ?

Depuis la rédaction de ces réponses, NOOZO a été mis en place. Il serait logique que ce soit lui qui soit sollicité. Si l’option de la Communauté flamande est de continuer à consulter des associations, il faudrait, à tout le moins que d’autres organisations soient consultées : la KVG et DITO, par exemple, n’ont pas été consultées jusqu’à présent. L'implication d'une seule organisation est de toute façon limitative.

#### Impact de la crise Covid-19 sur la situation des personnes handicapées

Dans le nouvel « environnement Covid-19 » de ces derniers mois, certaines problématiques liées au handicap ont suffisamment interpellé pour émerger dans les médias. En ont notamment fait partie : l’inquiétude quant à l’accès aux soins intensifs (certaines personnes handicapées risquant de se faire assimiler à tort à des personnes malades en fin de vie) et la pénurie de matériel sanitaire dans les services d’hébergement (au même titre que les maisons de repos).

L’essentiel du vécu des personnes en situation de handicap dans l’« environnement Covid-19 » est cependant resté confiné dans des espaces invisibles. On a beaucoup commenté la manière dont les règles de confinement influaient sur la situation des personnes « valides » ; on a beaucoup moins pris en compte la manière dont elles ont pesé sur certaines catégories de personnes handicapées. On pense notamment

* à de nombreuses personnes autistes, déficientes intellectuelles ou sujettes à certaines maladies mentales, que le confinement a pu placer dans des situations d’angoisse extrême, sans qu’un assouplissement des règles ne soit prévu à leur avantage
* aux personnes que leur handicap rend dépendantes des services de livraisons à domicile en temps normal, qui n’ont pas été reconnues prioritaires face à ces services soudain surchargés (repris aussi dans la fiche art. 19-Autonomie de vie et inclusion dans la société)
* à celles qui, s’approvisionnant habituellement elles-mêmes, en sont incapables dans des circonstances de crise
* à toutes les personnes en grande dépendance restées dans leurs familles, sans bénéficier d’aménagements des règles de confinement ni de déconfinement prioritaire des services de répit (repris aussi dans la fiche art. 19-Autonomie de vie et inclusion dans la société)
* à ces familles dont le temps consacré à leur proche n’a pas été compensé par un allégement du (télé-travail), en l’absence d’extension du congé parental ou de communication claire quant aux aménagements raisonnables associés (repris aussi dans la fiche art.23-Respect du domicile et de la famille)
* aux personnes au contraire séparées de leur famille, toujours dans l’attente d’un agenda clair pour les visites et les sorties (repris aussi dans la fiche art. 19-Autonomie de vie et inclusion dans la société, sous « désinstitutionalisation »)
* à toutes les personnes aveugles, sourdes ou déficientes intellectuelles vivant seules, qui n’ont accès qu’à une partie des informations sur les droits et obligations maintenus ou suspendus. (Repris aussi dans la fiche art.21-Liberté d'expression & d'opinion & accès à l'information)
* …

De manière générale, la catégorie des « personnes en situation de handicap vivant en institutions » fait partie de celles pour qui les règles de déconfinement sont arrivées tardivement et restent liberticides : les entrées-sorties-activités soumises à des règles beaucoup plus strictes que pour les autres personnes en situation de handicap. (Repris aussi dans la fiche art. 19-Autonomie de vie et inclusion dans la société, sous « désinstitutionalisation »).

Ainsi, par exemple, les activités de groupes, stages d’été étaient toujours interdites au 12 juin 2020, ce qui a rendu leur organisation difficile, voire impossible au cours des mois de juillet-août. (Repris aussi dans la fiche art.30-Participation à la vie culturelle & récréative, aux loisirs & aux sports).

1. <http://ph.belgium.be/media/static/files/News/2019-12-03-ppt-armoede-en-handicap-conclusies_fr.pptx> [↑](#footnote-ref-1)
2. <http://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2018-09.html.> [↑](#footnote-ref-2)
3. [18/09/2022 - ‘Het is de samenleving die een beperking heeft’ (Bron: Knack)](https://www.knack.be/opinie/het-is-de-samenleving-die-een-beperking-heeft/)

[17/09/2022 - Mensen met een beperking gaan niet meer weg (Bron: De Standaard)](https://www.standaard.be/cnt/dmf20220916_97924137)

[17/09/2022 - Interview William Boeva en Kwinten Van Heden: ‘Wij willen geen lijdend voorwerp meer zijn’ (Bron: De Standaard)](https://www.standaard.be/cnt/dmf20220916_97920117)

[17/09/2022 - ‘Wij mensen met een beperking zijn hier niet om jullie jezelf beter te laten voelen’: steun voor open brief William Boeva (Bron: De Morgen)](https://www.demorgen.be/nieuws/wij-mensen-met-een-beperking-zijn-hier-niet-om-jullie-jezelf-beter-te-laten-voelen-steun-voor-open-brief-william-boeva~bbbe1e25/)

[16/09/2022 - Wat denken mensen met een beperking van de open brief van William Boeva? (Bron: De Standaard)](https://www.standaard.be/cnt/dmf20220916_95380644)

[14/09/2022 - Experts geven William Boeva gelijk in ‘Down the road’-discussie: 'Een echt rolmodel doet gewoon z’n job, zoals de weervrouw van de BBC' (Bron: HLN)](https://www.hln.be/tv/experts-geven-william-boeva-gelijk-in-down-the-road-discussie-een-echt-rolmodel-doet-gewoon-zn-job-zoals-de-weervrouw-van-de-bbc~a5aa1b64/?cb=ddf6798ca58d7ba8c9a6eca5722a0102)

[13/09/2022 - Na pleidooi William Boeva: 'Je hebt een presentator, een witte middenklasseman zonder handicap, die dan tegenover groep mensen met beperking wordt geplaatst' (Bron: Het Nieuwsblad)](https://www.nieuwsblad.be/cnt/dmf20220913_95851740)

[13/09/2022 - VRT reageert op scherpe kritiek van William Boeva op ‘Down the road’ (Bron: Metrotime)](https://nl.metrotime.be/entertainment/vrt-reageert-op-scherpe-kritiek-van-william-boeva-op-down-road)

[13/09/2022 - William Boeva haalt uit naar programma’s als ‘Down the Road’: 'Mensen met beperking dienen niet om jezelf beter te laten voelen' (Bron: HLN)](https://www.hln.be/showbizz/william-boeva-haalt-uit-naar-programmas-als-down-the-road-mensen-met-beperking-dienen-niet-om-jezelf-beter-te-laten-voelen~aa3d6fe2/)

[13/09/2022 - William Boeva scherp voor programma’s als ‘Down the road’: 'Als de VRT denkt dat dit bijdraagt aan inclusie...' (Bron: Het Nieuwsblad)](https://www.nieuwsblad.be/cnt/dmf20220912_97234370)

[12/09/2022 - 'Mensen met een beperking zijn er niet om jullie beter te laten voelen': komiek William Boeva kritisch voor Vlaamse media (Bron: VRT)](https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2022/09/12/william-boeva-facebookpost/)

22/09/2022 – *Un handicapé n’est pas un “ours en peluche »*, dans *Le Vif*, 22/09/2022. [↑](#footnote-ref-3)
4. cf. réponse aux questions 1-4 Planification. [↑](#footnote-ref-4)
5. cf. Programmation REK II, fascicule 4, p.265, on y parle de « Fokussierung ». [↑](#footnote-ref-5)
6. X, *Capacitisme*, dans *Wikipedia*, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Capacitisme>. [↑](#footnote-ref-6)
7. DEVANDAS-AGUILAR (C.), *Report on the impact of ableism in medical and scientific practice*, 17 décembre 2019, ; <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G19/346/55/PDF/G1934655.pdf?OpenElement>, <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G19/346/54/PDF/G1934654.pdf?OpenElement>, <https://www.ohchr.org/en/calls-for-input/report-impact-ableism-medical-and-scientific-practice>**.**  [↑](#footnote-ref-7)
8. CSNPH, *Avis n° 2023/03 de la Plateforme des Conseils consultatifs des personnes en situation de handicap sur la* ***Stratégie interfédérale 2021-2030 pour les personnes en situation de handicap*, Bruxelles, 20/03/2023, p.9,** <https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html>**.** [↑](#footnote-ref-8)